

pour grimestre VLD de Bree, veut  
conseillers une motion concernant  
re expression par les  
ns l'affaire des caricatures. PH. BELGA

Le Soir, lundi 16 février 2006

# Labelgique 7

Santé / Une dizaine de dispensaires ouverts dans les six mois

## Des postes de garde médicaux en ville

Une crise d'asthme à trois heures du matin ? Un doigt coincé dans la porte à 10 heures du soir ? ... Autant de soucis qui, à Bruxelles, se passent plus fréquemment par le service d'urgence d'un hôpital. Depuis un an, le dispensaire Médinuit permet de consulter un généraliste, tous les jours, de 21 h à 8 h, et 24 h sur 24, le week-end. L'arrêté qui étend ce dispositif aux grandes villes est soumis à la signature royale. D'ici six mois, une dizaine de postes seront opérationnels à Bruxelles: Liège, Charleroi, Anvers et Gand.

Médinuit permet aux généralistes d'affecter leurs gardes noc-

turnes dans un cadre de travail sécurisé, encadré et bien équipé. La structure contribue aussi à désengorger les urgences, trop souvent mobilisées par sollicitations abusives.

Le projet-pilote de Molenbeek est donc jugé concluant, même s'il enregistre un sérieux déficit (68.000 euros), au terme d'un an d'activité. Un subside communal exceptionnel (25.000 euros) et des promesses verbales de financement complémentaire de vraient rétablir l'équilibre. Les ministres fédéraux de la Santé, Rudy Demotte (PS), et de la Politique des grandes villes, Christian Dupont (PS), ont respective-

ment annoncé l'apport de deux agents administratifs et une aide ponctuelle de 75.000 euros.

### Dispensaires sous-financés ?

« On a clairement sous-évalué le budget de notre dispensaire, avance le docteur Michel Moens, trésorier de l'ASBL Médinuit... En clair, une telle structure nécessite un apport annuel de 300.000 euros là où les pouvoirs publics ne nous accordaient que 200.000 euros. »

Problème : à l'échelle nationale, les dix dispensaires prévus devront se partager une enveloppe globale annuelle de 2 millions d'euros. Soit 200.000 euros par

dispensaire... Trop juste ?

« Les candidats à l'ouverture d'un tel dispensaire ont cinq mois pour rentrer leur projet. Nous tiendrons compte des par-

tenariats des cercles de généralistes avec les pouvoirs locaux et régionaux. Ces derniers pourraient mettre à disposition gratuite des locaux ou des agents subventionnés », plaide François Perl, responsable du dossier au cabinet Demotte.

La solution passe sans doute aussi par un recours accru de la population aux dispensaires... Le poste Médinuit prend à peine en charge 180 patients par mois, soit trois fois moins que prévu.

« Il n'est pas exclu, afin de limiter les dépenses, de recourir à la baisse les plages horaires d'ouverture », suggère François Perl.

De fait, à Molenbeek, la plupart des patients se rendent au poste médical de garde entre 20 h et 24 h, beaucoup moins en pleine nuit. La population conserve la réflexion, dans ces tranches horaires, de s'adresser aux services d'urgence.

Les conditions d'exploitation des futurs dispensaires pourraient donc varier, d'une ville à l'autre. « Mais tous devraient être opérationnels d'ici six mois », assure François Perl. ■

RICARDO GUTIÉRREZ